

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-3520

présenté par
Mme Dalloz

à l'amendement n° 2388 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 42, insérer l'article suivant:****Mission « Investissements d'avenir »**

I. – Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« 1° A Au dernier alinéa du A du I, les mots : « du programme » sont remplacés par les mots : « des programmes » ; ».

II. – En conséquence, compléter cet amendement par l'alinéa suivant :

« 4° Au premier alinéa du IV, les mots : « le programme » sont remplacés par les mots : « les programmes » et les mots : « du programme » sont remplacés par les mots : « des programmes ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination.